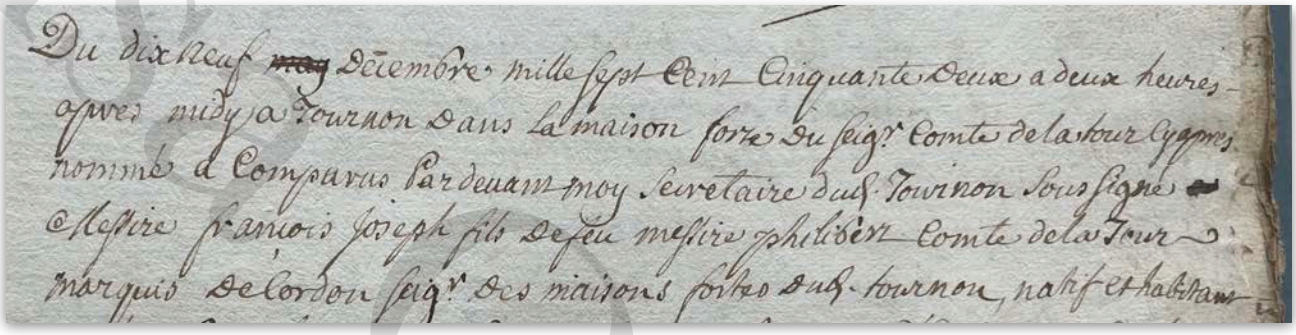
C. Les familles propriétaires à partir de la Révolution

1. LA FAMILLE SALLIER DE LA TOUR

La famille Sallier de la Tour est la famille détentrice de la maison forte de Tournon au moment de la Révolution. Mais remontons doucement le temps. D'après l'extrait du premier livre de mutations de Tournon[11], François Joseph comte Sallier de la Tour, *fils de feu messire Philibert, comte de la Tour marquis de Cordon seig[neu]r des maisons fortes dud[it] Tournon*, est propriétaire de la maison forte de Tournon le 19 décembre 1752 avant de la léguer à ses héritiers.



Livre de mutations, 1er vol, Tournon - AD Savoie, 1739-1808, C5662.

Une enquête approfondie a été nécessaire afin de déterminer précisément quel membre de la famille Sallier de La Tour était propriétaire du château de Tournon à la veille de la Révolution et durant la période révolutionnaire.

L'extrait[12] *du procès verbal destitués des biens de Salliet [Sallier] de Tour* du 15 germinal de l'an 7 mentionne à l'*art. 16*, la vente d'*une maison de maitre* à la parcelle 778 de la *mappe [sarde] de Tournon*. Le prénom du propriétaire n'est pas précisé. Le procès verbal localise la parcelle 778 :

> « *Sous partie au couchant du n°738* pour environ au journal 285 toises et deux pied *sous les numéro et sous partie au nord du n°774* ».

Mise en garde : les archives relatent de nombreuses façon pour désigner la famille Sallier de la Tour. Dans certains cas le nom *Sallier* n'est pas mentionné ou modifié comme précédemment. Il est donc important de garder en mémoire ces nombreuses dénominations possible.

[11] Livre de mutations, 1er vol, Tournon - AD Savoie, C5662.

[12] Procès verbal destitués des biens de Salliet de Tour - AD Savoie, 1Q 130.

art. 16.

une Maison de Maitre Couvertant en un tenage, une Cave, une Grange, un ecurie, un Grenier une remise, une Cour, une Cuisine, une Desente, deux Sallons et quatre chambres et deux Cabinets au rez de chaussée et en huit chambres dans les appartemens Superieurs avec une terrasse, un jardin, un verger et quelques Jagemages le tout joint ensemble, clos de mur à l'exception du verger qui n'est clos que d'une haye vive, Situés a tournon et de la Contenance d'environ neuf journaux, Sous les Numeros en entier de la Mappe de tournon 789. 790. 791. 792. 794. 795. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 822. 823. 778. 779. Sous partie au Couchant du N.° 738 pour environ un journal 285. toises et deux pieds Sous les dits Numeros et Sous partie au nord du N.° 774. pour environ cinq journaux qui est la partie de le dernier N.° qui se trouve aujourdhuy former le jardin potager et le verger Compris dans le

present article: le Confrontant par les Dependances de l'art. 10. des presents biens du midy, le nouveau Grand chemin de tournon du levant le chemin du poyet du Couchant, et les villages de tournon du nord.

Procès verbal destitués des biens de Salliet [Sallier] de Tour - AD Savoie, 1Q 130.

Les tabelles de la mappe sarde étant en cours de numérisation, elles ne sont pas accessibles à la consultation. Toutefois, la mappe de Tournon indique que la parcelle n°778 correspond à un bâtiment, identifiable par la couleur rouge qui signale une construction.



Mappe Sarde, Tournon - AD Savoie, C 4525.

Ces éléments permettent donc d'associer la parcelle 778 à l'emplacement de la maison forte. Le chanoine Joseph Garin précise d'ailleurs que le domaine mis en vente comprenait le château, répertorié « *sous les n[uméros] (…) 767, et suivants jusqu'à 779 inclus* ».
Selon ce même auteur, lors de la vente, le château appartenait à Joseph-Amédée (1732-1820) Sallier de La Tour, second fils de François Joseph[13]. D'après ses propres mots, le fils ainé, Victor-Amédée, *avait abandonné Tournon à son frère cadet*[14].

> « *La vente des biens de Joseph-Amédée Sallier de la Tour commença le 9 fructidor an VII* (26 août 1799). *(…) La vente s'acheva le 14 fructidor* (31 août 1799). *Ce jours-là tuent adjugés les cinq derniers lots parmi lesquels, le plus important, celui qui comprenait le château. Il fut adjugé, pour la somme de 24.100 fr., à une association d'acquéreurs formée par Louis MEYNIER, chef d'escadron de gendarmerie, Louis NICOLAS, capitaine de gendarmerie et Jean RIEUX, tous trois de Chambéry (contrat N° 240).* »

[13] Garin (J.), *Op. Cit.*, p. 302-303.

[14] Garin (J.), *ibid*, p. 261.

Lisa OUVARD

Le livre de mutation de Tournon (AD Savoie, C5662) mentionne au profit de Louis Nicolas (propriétaire succédant aux Sallier de la Tour), le *huitième germinal an huis de la république française* un long texte. Ce long paragraphe énumère les nombreuses parcelles qu'a acquit le *capitaine de gendarmerie*, dont la parcelle 778, *portés à la cotte de la Tour François le comte inséré à f[olio] 56*. La source sous-entend que François Joseph, le père de Joseph-Amédée Sallier de la Tour est le propriétaire du château au moment de la Révolution. Toutefois, cette disposition ne peut avoir été exécutée en ces termes, puisque François Joseph Sallier de La Tour est décédé[15] à Chambéry (Savoie) le 28 juin 1781, soit bien avant la Révolution et la vente des biens de la famille.

Pour comprendre qui a hérité du domaine de Tournon, avant le rachat par Louis Nicolas, il parait impératif de consulter les dernières volontés du père. Dans son premier testament[16], daté de 1772, François Joseph Sallier de La Tour stipule que :

> « *Victor Amédée de la Tour mon fils ainé majeur dans le régiment de Tarentaise le premier écuyer de Sa R[oyale] monseigneur le duc de Savoye (...) lègue de plus par principes les portions de mes rentes ce fiefs dépendantes de mes maisons forte de Tournon (...)* »

Il confirme cette décision dans la rédaction d'un second testament[17] en 1781.

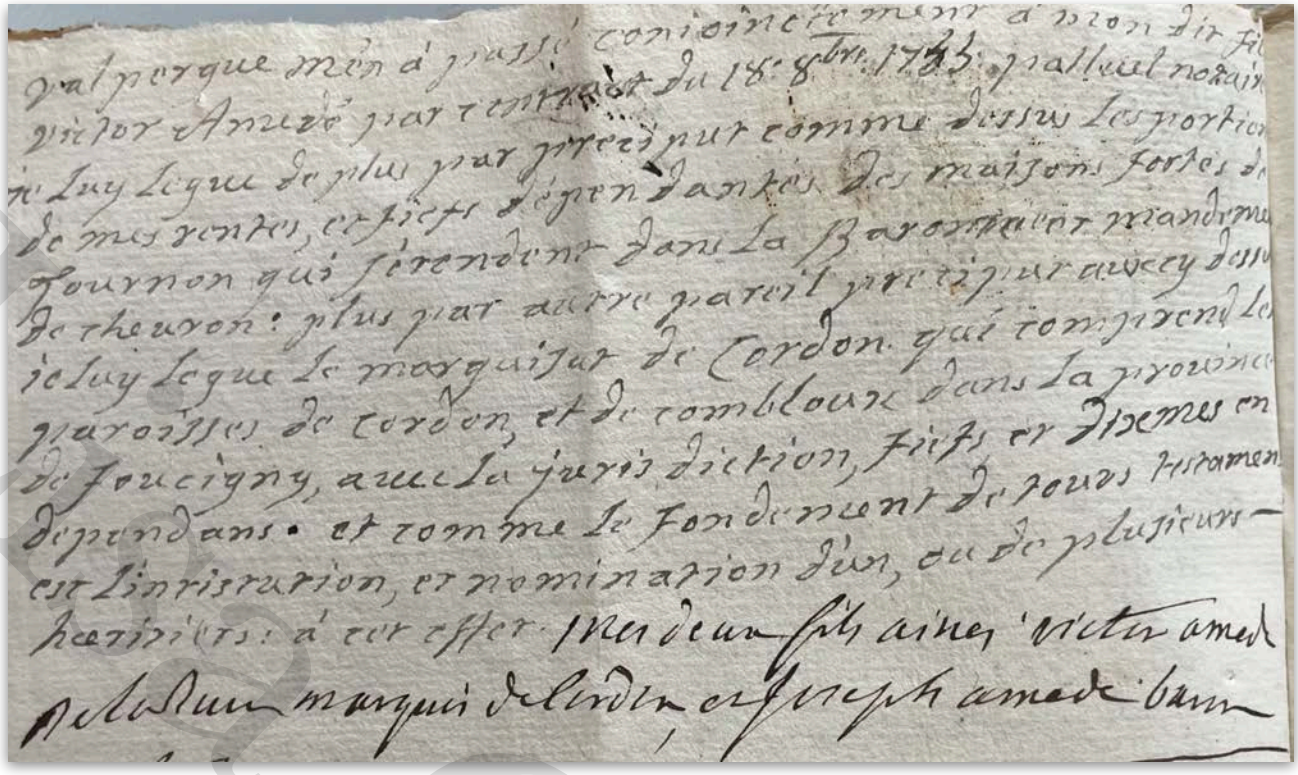
> « *je luy lègue de plus par pr[...] comme dessus les portions de mes rentes, et fiefs dépendantes des maisons fortes de Tournon qui se rendent dans la baronnerie mandement de Chevron (...)* »

Joseph GARIN définit les mandements de cette manière : « *Quant à la dénomination mandement attribuée au et nontoire de la châtellenie, elle dérive du latin mandatum, manda qui touchait le service militaire, le paiement des subsides et autres droits seimenlum chaque châtellenie, parce que les seigneuriaux, avait ses publications spéciales et ses mandements particuliers de là, l'expression de mandement ; servant à désigner une circonscription, une juridiction* ».

[15] Décès de François Joseph Sallier de la Tour - AD Savoie, Chambéry, Paroisse St-Léger, 1781, 4E 285, vue 167/198.

[16] AD Savoie, 2B766, folio 212.

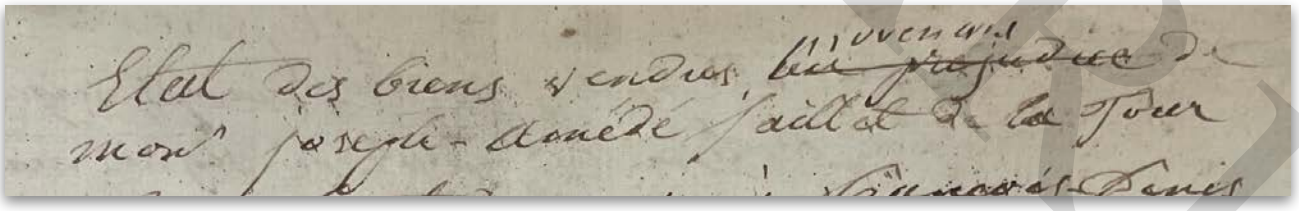
[17] AD Savoie, Chambéry, 24 juin 1781, 2B 3764, folio 207.



Testament de François Joseph Sallier de la Tour - AD Savoie, 1781, 2B 3764, folio 207.

Les sources disponibles se révèlent parfois contradictoires, rendant difficile l'identification du véritable propriétaire du château au moment de sa réquisition durant la Révolution française.

L'information se cachait plus loin dans l'*État des biens vendus provenant de mons[sieur] Joseph Amédée Saillet [Sallier] de la Tour* (AD Savoie, 1Q 130). Ce document recense les différents contrats de vente effectués sur les propriétés appartenant à Joseph Amédé Sallier, second fils de François Joseph, confirmant ainsi sa qualité de propriétaire du château de Tournon au moment des événements révolutionnaires.

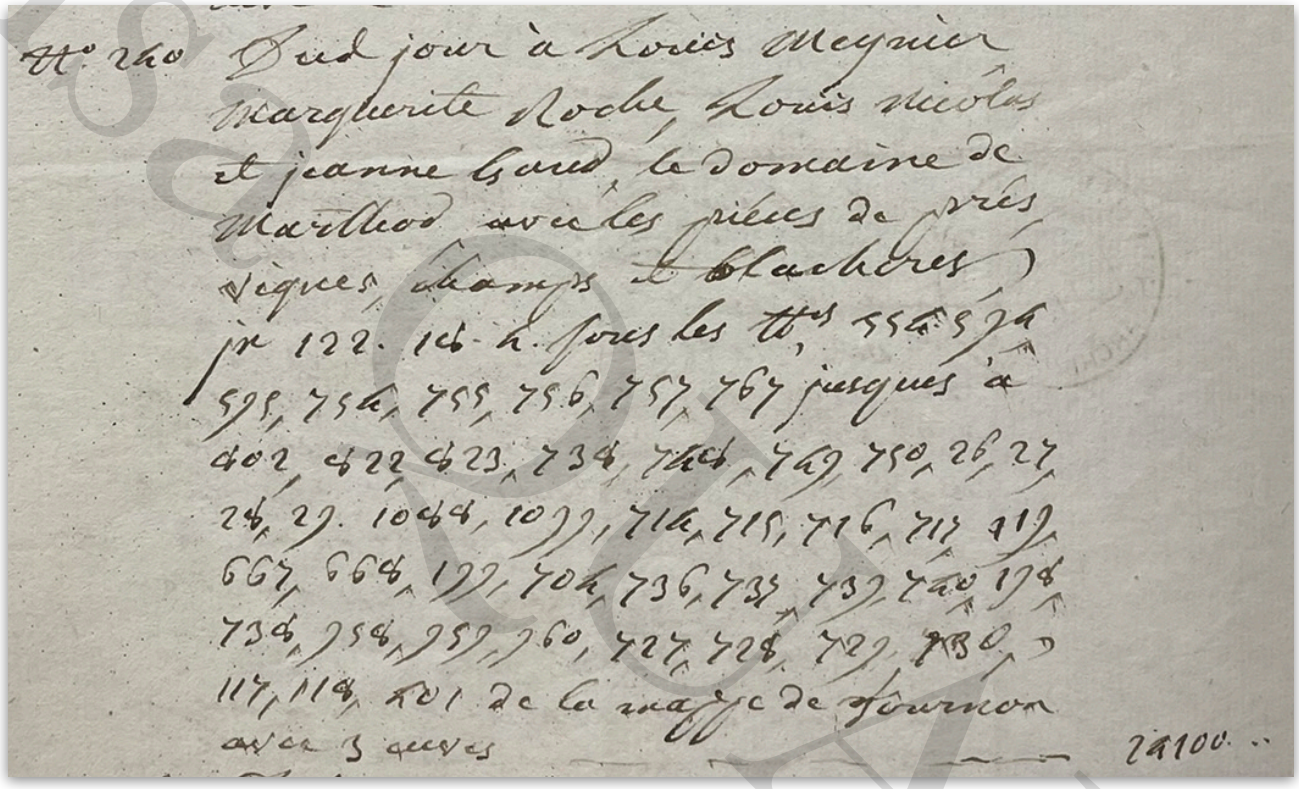


État des biens vendus provenant de mons[sieur] Joseph Amédé Saillet [Sallier] de la Tour - AD Savoie, 1Q 130.

PROJET

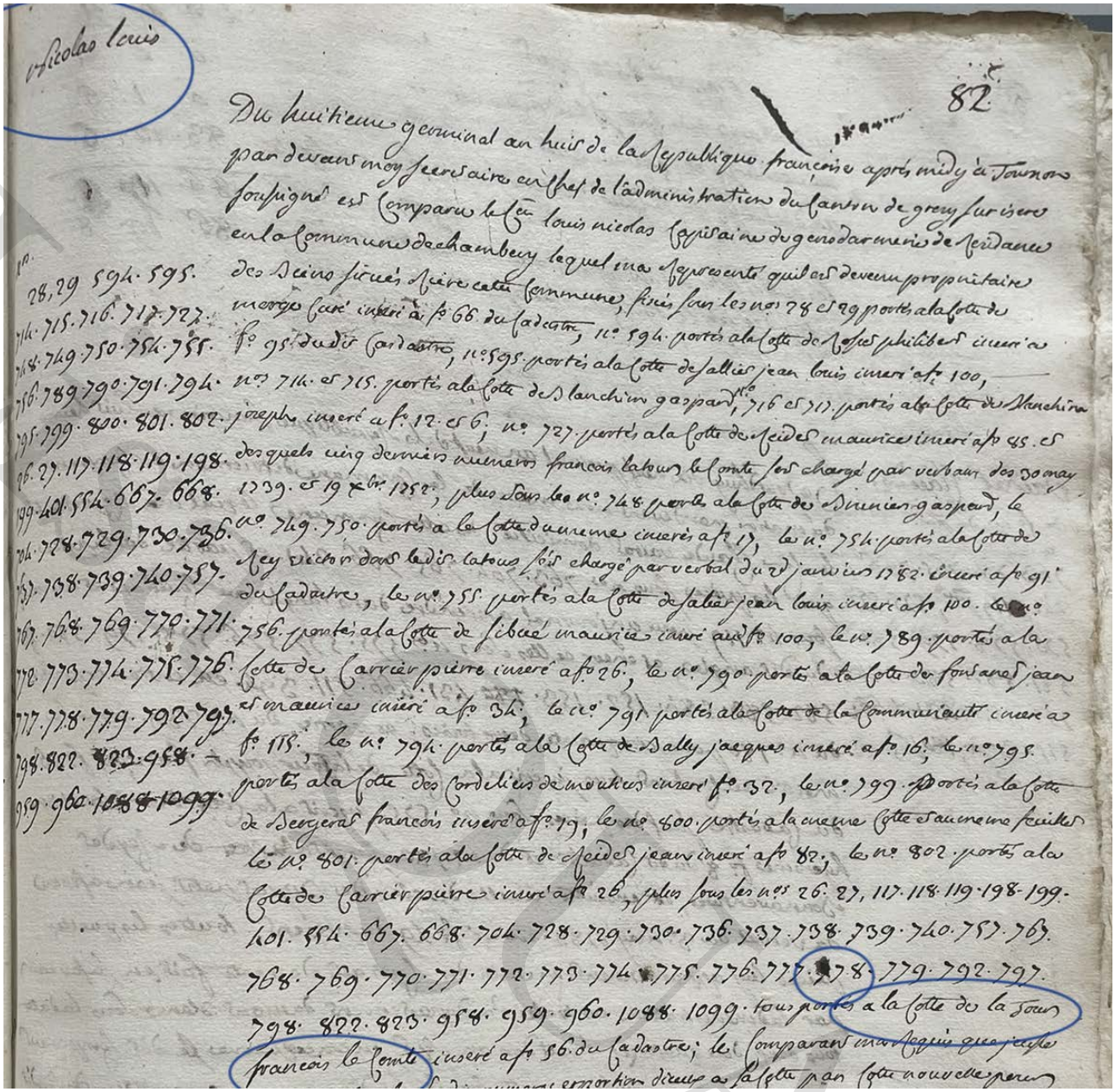
2. L'ASSOCIATION D'ACQUÉREUR

Selon Joseph Garin, le 31 août 1799, la maison forte est acquise par une association de trois acheteurs : Louis Nicolas, Louis Meynier et Jean Rieux. Toutefois, l'archive *L'État des biens vendus provenant de mons[sieur] Joseph Amédé Saillet [Sallier] de la Tour* (AD Savoie, 1Q 130), mentionne au numéro 240, une vente effectuée au profit de seulement : Louis Meynier, Marguerite Roche, Louis Nicolas et Jeanne Gaud, portant sur les parcelles n°767 à 802 de la mappe de Tournon. La parcelle n°778, correspondant au château, figure dans ce lot, vendue pour la somme de 24 100 francs. Selon cette cote, la date de vente du domaine de Tournon date bel et bien du 14 fructidor de l'an VII, autrement dit le 31 août 1799.



État des biens vendus provenant de mons[sieur] Joseph Amédée Saillet [Sallier] de la Tour - AD Savoie, 1Q130.

Le *Livre de mutations* de Tournon (AD Savoie, C 5662) n'indique qu'une annotation à la case correspondant à Louis Nicolas, devenu le propriétaire effectif du domaine. En effet, ni Louis Meynier ni Jean Rieux n'y figurent. Le *Livre des vendeurs* (3Q8/10) atteste bien que l'ensemble de ces personnes — Louis Nicolas, Jeanne Gaud, Louis Meynier et Marguerite Roche — étaient propriétaires du domaine de Tournon, confirmant ainsi une possession partagée avant la vente à François Thomas Dumont.

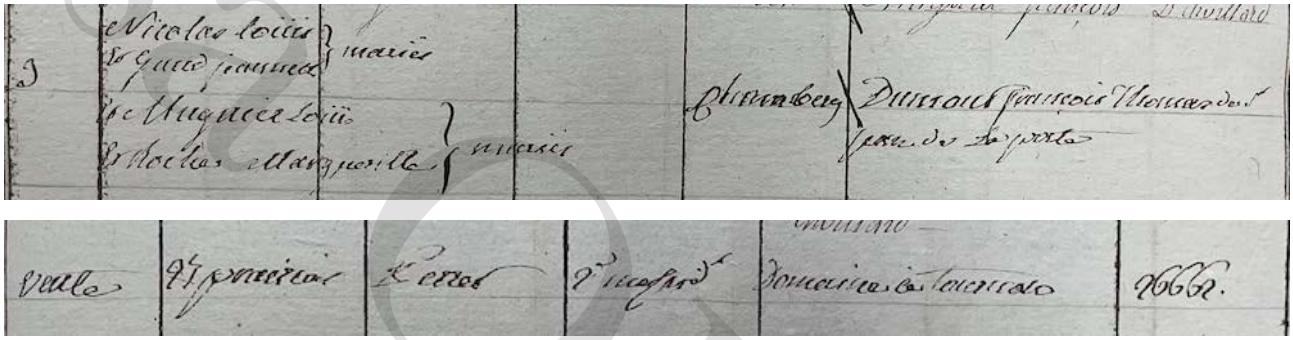


Case de Louis Nicolas, Cadastre de Tournon - AD Savoie, 1739-1808, C 5662.

3. FRANÇOIS THOMAS DUMONT

Le domaine de Tournon, précédemment détenu conjointement par Louis Nicolas, Jeanne Gaud, Louis Meynier et Marguerite Roche, passa entre les mains de monsieur François Thomas Dumont. Cette transmission marque la fin de la période de possession collective du domaine par ces quatre propriétaires.

Le *Livre des vendeurs du district de Chambéry* (AD Savoie, 3Q8/10), volume n°334 couvrant les années de l'an XI à l'an XII, mentionne la vente du domaine le 2 messidor an XI (21 juin 1803). À cette date, l'acte ou la déclaration de vente est enregistré au nom de François Thomas Dumont, domicilié à Saint-Jean-de-la-Porte, devant le notaire Perret[18].



Livre des vendeurs, district de Chambéry, vol. 334 - AD Savoie, an XI-XII, 3Q8/10.

Peu de temps après, le château fut scindé en deux parcelles distinctes : la parcelle n°495 fut acquise le 25 frimaire an XII (17 décembre 1803) par *Pierre Antoine Clet*, marchand de bois domicilié à Grenoble, tandis que la parcelle n°496 fut achetée, à la même date, par *Élisabeth Sountag*, résidant à Chambéry. Ces deux ventes furent passées devant le notaire Chapperon[19].



Livre des vendeurs, district de Chambéry, vol. 334 - AD Savoie, an XI-XII, 3Q8/10.

[18] Malgré ces indications, je n'ai pas trouvé l'acte de vente du domaine de Tournon. Pourtant, j'ai vérifié auprès des actes de deux notaires nommés Perret ayant pratiqué en 1799.

[19] Acte de vente, 24-25 frimaire an douze, notaire Chapperon - AD Savoie, Chambéry, 6E 2337.

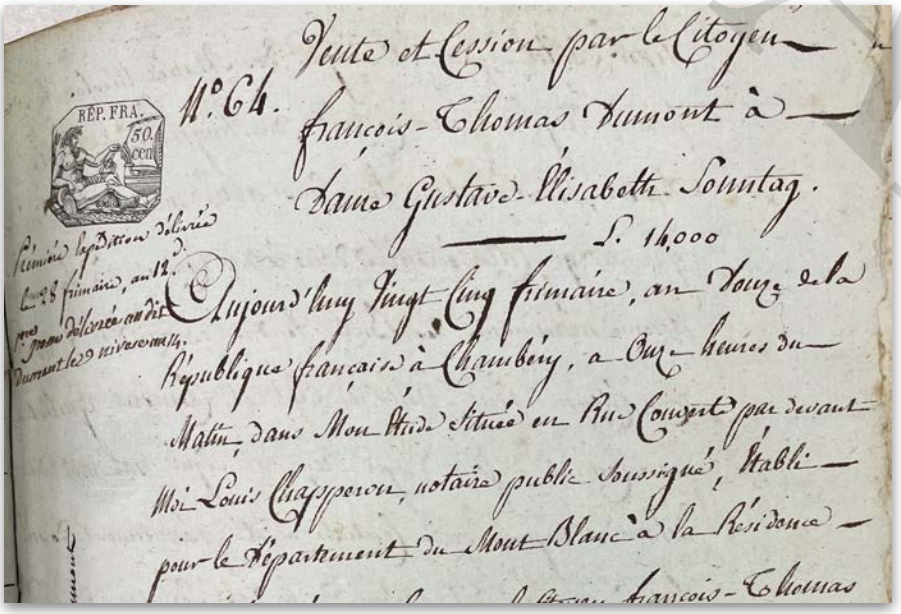
L'acte de vente[20] n°63 conservé aux Archives départementales de la Savoie dans le fonds du notaire Chapperon (6E 2337), permet de préciser avec exactitude les modalités d'acquisition du domaine. Contrairement à ce que le *Livre des vendeurs* (AD Savoie, 3Q8/10) ou le cadastre laissaient supposer, le bien n'a pas été acheté par un seul acquéreur, mais par Pierre Antoine Clet et Clément Guillet. Ce dernier, domicilié à Tamié (commune non loin de Tournon), n'était pas présent lors de la rédaction et fut donc représenté par Pierre Antoine Clet.

L'acte confirme également que François Thomas Dumont avait auparavant acquis ce même bien auprès du couple Nicolas et Meynier, établissant une chaîne de transmission plus précise. Le document décrit avec soin la nature de la propriété cédée : « *grands bâtiments, jardins, verger, pré, champs, vigne et broussailles* », l'ensemble étant séparé des autres possessions rurales par l'ancienne grande route de Tournon à Frontenex. Les concessions incluent en outre une clause particulière : les acquéreurs s'engagent à édifier à leurs frais un mur oblique reliant le « *dernier point* » au mur des Charmilles, afin de matérialiser clairement les limites.

La transaction est conclue pour la somme de 26 662 francs et cinquante centimes, dont 4 812 francs sont versés lors de la rédaction de l'acte.

L'acte de vente[21] n°64 conservé dans la même cote du notaire Chapperon (AD Savoie, 6E 2337), concerne cette fois Gustave Élisabeth Soutag, « *native de Loerrach dans l'électoral de Badendurlach* », épouse du citoyen Jean Conrad Guegouf, négociant à Chambéry, qui l'autorise à procéder à cette acquisition. Le couple est alors domicilié à Chambéry, comme l'indique la formule d'usage.

La cession porte sur « *tous les biens et bâtiments quelconques qu'il possède et a droit de posséder en ce moment* », sans autre précision. Le prix de la transaction est fixé à 14 000 francs, dont 5 925 francs doivent être versés en règlement d'une dette contractée par François Thomas Dumont envers le citoyen Tourneissen, à Lyon. Cette clause confirme que Dumont, déjà vendeur dans l'acte précédent, liquide ici ses obligations financières par l'intermédiaire de cette vente.


Vente et Cession par le Citoyen
N°. 64.
François-Thomas Dumont à
Dame Gustave-Elisabeth Soutag.
L. 14,000
Aujourd'huy Vingt-Cinq frimaire, an Douze de la
République française à Chambéry, à Onze heures du
Matin, dans Mon Etude Située en Rue Couverte par devant
Moi Louis Chapperon, notaire public soussigné, établi
pour le Département du Mont-Blanc à la Résidence

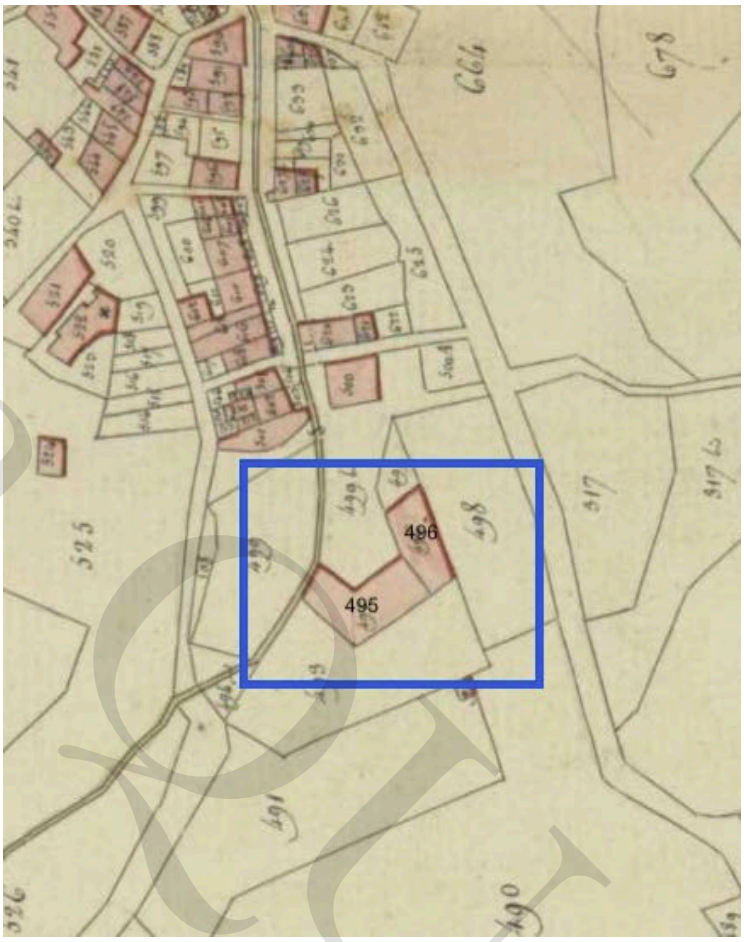
Acte de vente n°64, 25 frimaire an douze, notaire Chapperon - AD Savoie, Chambéry, 6E2337.

[20] Voir Annexe 2.

[21] Voir Annexe 3.

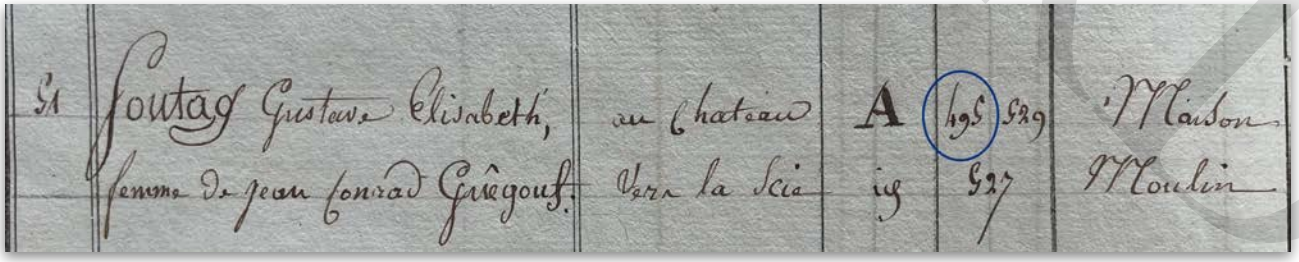
4. MADAME SOUTAG ET MONSIEUR CLET

Le cadastre napoléonien (1808-1813) montre que l'édifice est alors divisé en deux parcelles, inscrites dans la section A sous les numéros 495 et 496.



Cadastre napoléonien, Tournon - AD Savoie, FRAD073 - L1007.

Le 17 décembre 1803, la parcelle 495 est achetée par Gustave Élisabeth Soutag, épouse de Jean Conrad Guegouf. La *Matrice des propriétés bâties* (AD Savoie, L923, folio 127) de Tournon confirme qu'en 1808 la parcelle est toujours en possession de madame Soutag. D'après Joseph Garin[22], le couple tenta d'y établir une activité de soierie mais cette entreprise est vouée à l'échec.



Matrices des propriétés bâties de Soutag Gustave Elisabeth, Tournon - AD Savoie, 1808-1813, L923.

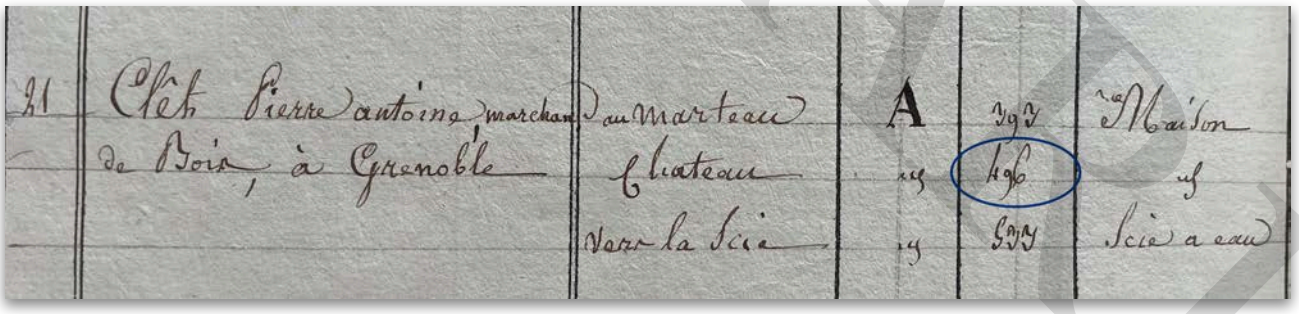
[22] Garin (J.), *Op. Cit.*, p. 22.

Il demeure difficile de trouver des traces concrètes de la création d'une manufacture de soierie à Tournon dans les archives. En effet, les hypothèques n'existant pas encore à cette période et le cadastre fournissant peu d'informations sur l'usage précis des propriétés, l'activité industrielle potentielle du château reste aujourd'hui difficile à documenter.

Il est par ailleurs étonnant de constater que la véritable propriétaire du château ne soit pas Jean Conrad Guegouf, mais son épouse, Gustave Élisa Soutag : une situation peu courante à cette époque. L'établissement d'une petite biographie les concernant mettra en avant le fait qu'ils sont étrangers, ce qui peut expliquer le choix du propriétaire (voir page 83).

Au début du XIX^{e} siècle, la **soierie lyonnaise** connaît un essor remarquable, soutenue par une forte demande européenne et par le prestige des tissus lyonnais dans la mode et la cour impériale. Sous l'Empire napoléonien, la Fabrique reconstitue lentement ses capacités productives, accueillant des **investisseurs étrangers** et mettant en place un cadre de travail plus moderne et efficace. Pour pallier le manque de main-d'œuvre et accélérer la production, un progrès décisif est réalisé avec la mise au point de la **mécanique Jacquard** (1801), qui révolutionne le tissage des motifs complexes. Grâce à cette innovation, Lyon devient le principal centre de production de soie en Europe, alliant **savoir-faire artisanal et modernité industrielle**.

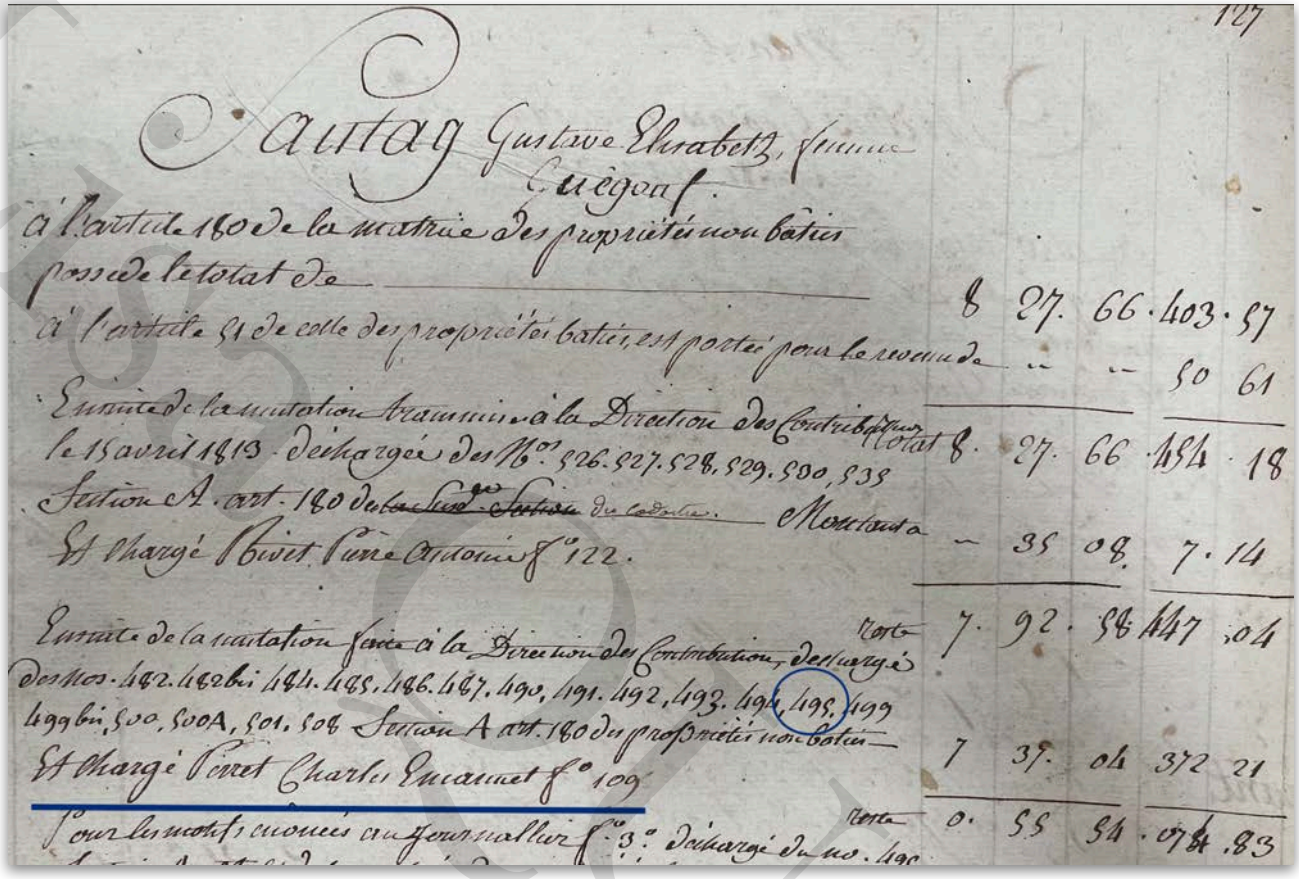
D'après la *Matrice des propriétés bâties* de la commune de Tournon, la parcelle 496 est toujours détenue par Pierre Antoine Clet en 1808 (AD Savoie, L923, folio 42).



Matrice des propriétés bâties de Clet Pierre Antoine, Tournon - AD Savoie, 1808-1813, L923.

5. LA FAMILLE PERRET

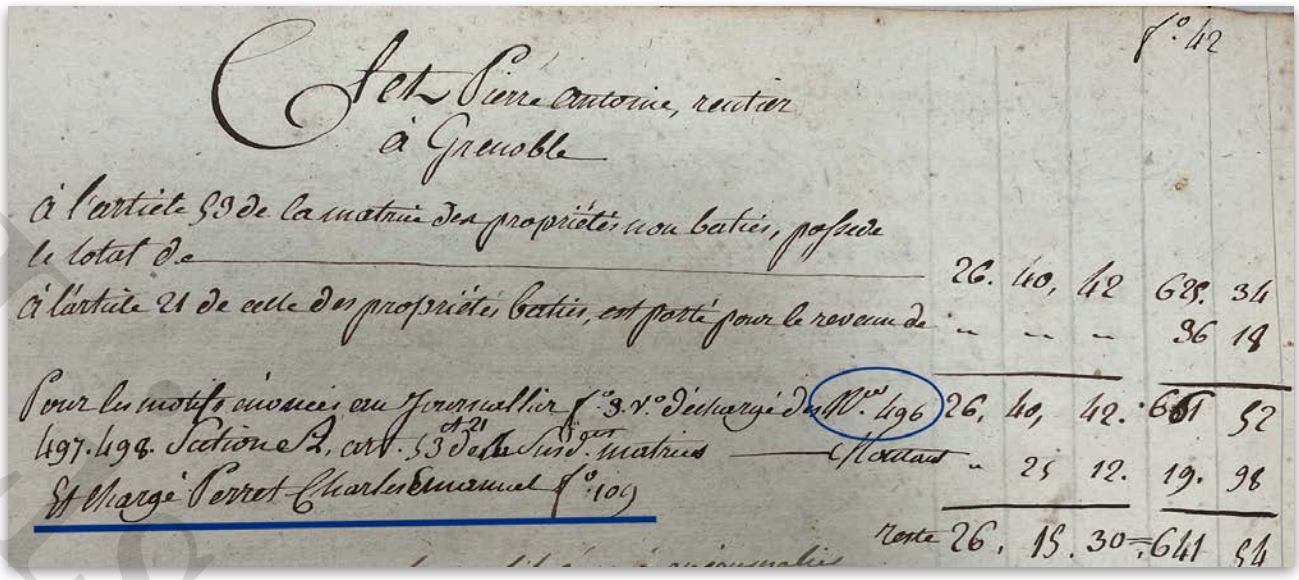
La parcelle 495 est vendue[23] le 25 avril 1813 et passe entre les mains de Charles-Emmanuel Perret (folio 109).



Folio 127, Gustave Élisabeth Soutag - Livre journalier des mutations, Tournon - AM Tournon, 201Edepot39.

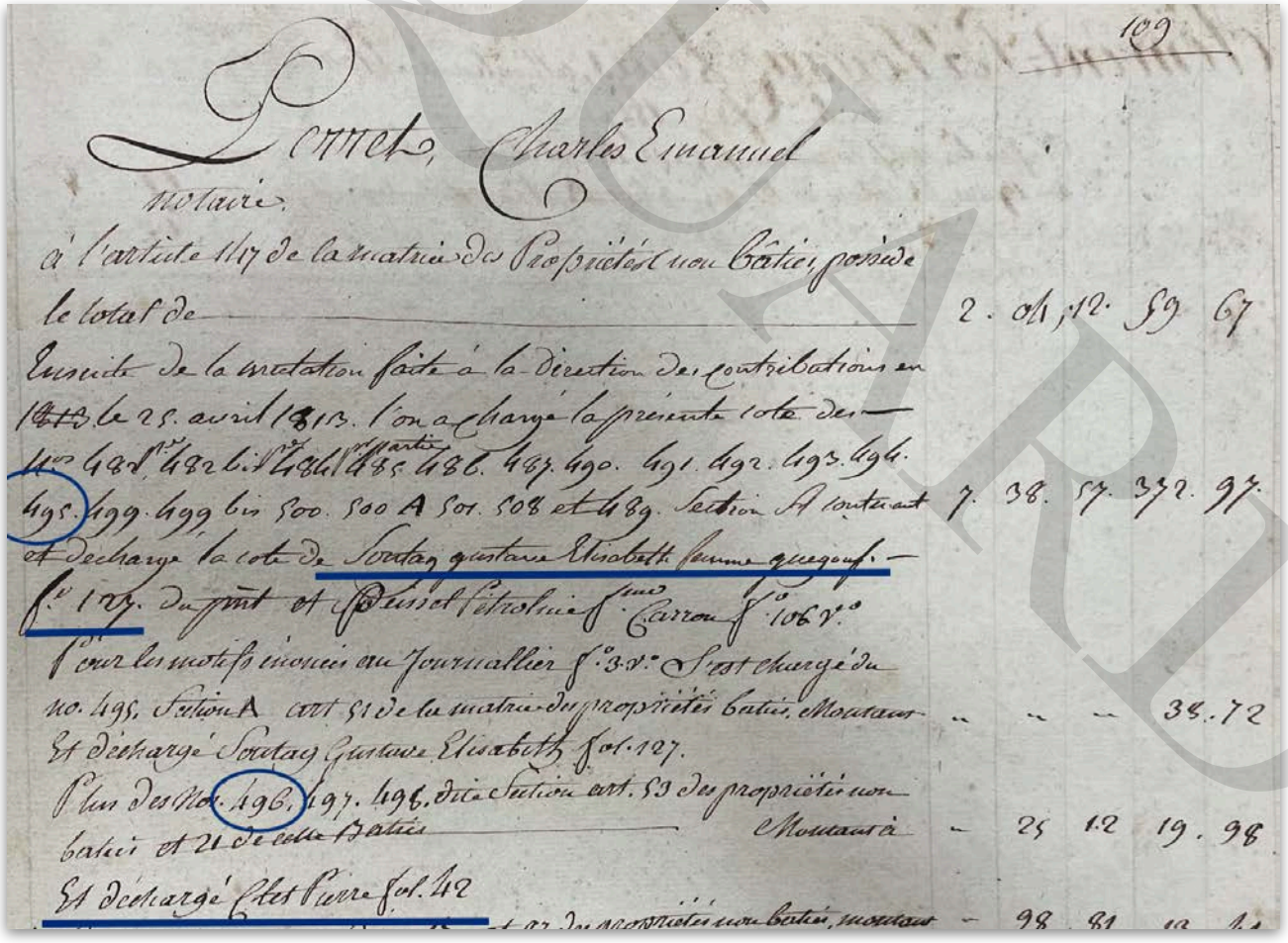
La date d'acquisition de la parcelle 496, appartenant à Clet Pierre Antoine, n'est pas expressément mentionnée mais elle entrera également dans la possession de monsieur Perret cette même année (AM Tournon, 201Edepot39).

[23] Folio 127, Gustave Élisabeth Soutag, Livre journalier des mutations, Tournon - AM Tournon, 201Edepot39.



Folio 42, Pierre Antoine Clet - Livre journalier des mutations, Tournon - AM Tournon, 201Edepot39.

La possession des parcelles de la section A, numérotées 495 et 496, est attestée dans le folio n°109 (AM Tournon, 201Edepot39) de monsieur Charles Emmanuel Perret, confirmant ainsi la propriété effective de ces portions du domaine.



Folio 109, Charles Emmanuel Perret - Livre journalier des mutations, Tournon - AM Tournon, 201Edepot39.

Ce dernier transmit ensuite l'ensemble du domaine à son fils Claude Nicolas Perret (folio 26), qui vendit les deux parcelles à Jean-Marie Angleys (A.M. Tournon, 201Edepot41).

Nous ignorons à quelle date exacte Claude Nicolas Perret hérite des parcelles du château de Tournon appartenant à son père. Aucune mention directe de cette transmission ne figure dans les registres consultés, qu'il s'agisse des actes notariés ou des documents cadastraux.



Folio 26, Claude Nicolas Perret - Livre de transport, 2 vol., Tournon - AM Tournon, 201Edépôt41.

Lisa QUARD